La réglementation du transport des marchandises dangereuses par voie maritime

Ref: PR-ENV-IMDG

International Maritime Dangerous Goods

DURÉE : **1 Jour** (7H)
Prix : **Nous contacter**

PRÉSENTIEL



Objectifs et compétences visés

- Identifier les risques générés par les marchandises dangereuses.
- Appliquer les obligations issues de la réglementation sur le transport de marchandises dangereuses par voie maritime selon le code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG).
- Identifier les missions et les responsabilités des différents acteurs impliqués dans le transport de marchandises dangereuses (expéditeur, chargeur, transporteur, destinataire, conseiller à la sécurité).

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Personnel portuaire, personnel en charge des opérations de chargement, déchargement, transfert et manutention des marchandises dangereuses. Responsables logistiques ayant à expédier des marchandises dangereuses par voie maritime.

Obligation du chapitre 1.3 du code IMDG

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Contenu de la formation

- Introduction sur les matières dangereuses et les accidents impliquant des matières dangereuses.
- Présentation du cadre réglementaire (code IMDG, convention SOLAS, convention MARPOL) et des obligations qui en sont issues :
  - la classification des marchandises,
  - les cas particuliers donnant lieu à des exemptions,
  - les règles de sûreté du transport,
  - les obligations de formation du personnel,
  - les prescriptions concernant la construction et l'utilisation des emballages et des citernes,
  - les procédures d'expédition : marquage et étiquetage des colis, placardage et marquage des engins de transport, documentation,
  - Empotage des conteneurs maritimes,
  - les conditions de transport, chargement, déchargement et manutention.
- Applications pratiques à partir de photos et d'exercices sur des documents de transport et procédures d'embarquement.

Modalités de la formation

Modalités d'évaluation

Attestation de formation délivrée à l'issue du stage.

Nos plus

Une formation entièrement personnalisable à vos marchandises dangereuses et votre contexte entreprise.

CNPP en quelques chiffres

21000
stagiaires / an



Des infrastructures pédagogiques uniques

+ de 500
diplômés / an

+ de 400
intervenants

98%
de stagiaires satisfaits en 2025

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70